NOTICE

SUR

QUELQUES INSCRIPTIONS HÉBRAÏQUES

DU XIII^e SIÈCLE,

DÉCOUVERTES

DANS LES RUINES D'UN ANCIEN CIMETIÈRE ISRAÉLITE DE PARIS,

PAR **PHILOXÈNE LUZZATTO,**

Associé correspondant étranger.

Extrait du XXII^e volume des Mémoires de la Société des Antiquaires de France.

Lors de la reconstruction d'une maison appartenant à M. Hachette, libraire, et située dans la rue Pierre-Sarrazin, au mois d'avril 1849, on découvrit divers fragments d'inscriptions hébraïques entassés pêle-mêle, qui furent recueillis et transportés au musée de l'hôtel de Cluny. Sur l'indication de M. de Longpérier, j'ai entrepris l'examen de ces inscriptions, qui sont funéraires, et qui, en conséquence, se rattachent au recueil d'épitaphes hébraïques dont je me suis longtemps occupé en Italie. Grâce à l'obligeance de M. E. Dusommerard, j'ai pu étudier avec toutes facilités les monuments trouvés dans la rue Pierre-Sarrazin; malheureusement M. Dusommerard n'avait été averti que tardive-

ment de la découverte, et il n'a pu empêcher que plusieurs morceaux ne fussent emportés. Aussi une seule inscription est complète; les autres ne sont que des fragments détachés dont quelques-uns ont pourtant de l'importance, comme on le verra tout à l'heure.

Dès la première inspection, on est convaincu que ces dalles sépulcrales ont appartenu à un ancien cimetière des israélites de Paris, existant dans la rue Pierre-Sarrazin.

Voici la plus longue inscription que j'aie trouvée, la seule dont la pierre soit encore entière. Les caractères du texte sont assez beaux et d'une régularité remarquable. Toutes les lettres se lisent avec facilité, et il ne peut y avoir de doute, même à l'égard de celles qui ont le plus de similitude avec d'autres, telles que le ב et le כ, le ר et le ד, et qui à cause de cela se confondent facilement dans les livres.

Je crois nécessaire, pour donner une idée exacte de l'épigraphie hébraïque, de conserver scrupuleusement la division des lignes et les abréviations, telles qu'elles se trouvent sur l'original. M. Carmoly, qui a publié quelques-unes des inscriptions dont nous nous occupons (dans *l'Univers israélite*, Paris, décembre 1851), avec peu d'exactitude et sans traduction, a changé la disposition des lignes selon son caprice; c'est une méthode que nous ne suivrons pas.

STADTBIBLIOTHEK ZU FRANKFURT AM MAIN · EIGENTUM DER

N° I.

זאת מצבת קבור'
מורנו הרב רבי
שלמה בן מורנו
הרב רבי יהודה
שנפטר לגן עדן
יום שבת פ' קרה
שנת ה' אלפים מ'א'
לפרט ז'ל'ה'ה' ב'ח'י'
ת'נ'צ'ה'

Voici maintenant la traduction littérale de cette inscription, ligne pour ligne :

Celle-ci (est) la stèle sépulcrale
de notre précepteur, le maître Monsieur
Salomon, fils de notre précepteur
le maître Monsieur Judah ;
qui est parti pour le paradis
le jour de samedi de la section Kora'h,
de l'année cinq mille quarante et un
du comput. q. s. m. s. p. l. v. d. m. f. q. s.
e. d. l. l. d. l. v.
q. s. a. s. d. l. f. d. l. v.

Le mot מצבה qui paraît à la première ligne, après le pronom זאת *celle-ci*, est le mot employé par les juifs pour indiquer les pierres sépulcrales. C'est un substantif dérivant de la racine hébraïque יצב et il signifie *ce que l'on fixe, ce que l'on place au-dessus* du terrain ou du tombeau, une *stèle.*

Il est déjà employé dans le Pentateuque (Ge-

nèse, xxxv, 20), avec ce sens. On ne sait pas si les anciens juifs gravaient des inscriptions sur les pierres sépulcrales; mais à présent le mot מצבה se prend aussi dans le sens d'inscription tumulaire.

Le mot qui suit מצבה est le biblique קבורה *sépulture*, dont la dernière lettre, qui doit être ici un ת, car le mot est à l'état construit, a été remplacée par un petit trait vertical placé au-dessus du ר. Cette phrase ...מצבת קבורת est tirée de la Bible (voyez le passage ci-dessus cité).

Les mots compris dans la deuxième ligne sont ceux qui servent encore aujourd'hui à indiquer chez les juifs les maîtres de religion (le judaïsme actuel n'ayant pas de prêtres), les rabbins. Le premier est *Môrénou*. Anciennement, lorsque existaient encore les ecmalotarques, ou chefs de l'émigration, qui exerçaient, de Babylone, leur résidence, une autorité civile et religieuse sur les juifs, on disait *Marénou*, mot chaldéen ou syriaque, correspondant à l'hébreu אדוננו *Adonénou* et signifiant *notre seigneur*, *notre maître*. Plus tard, lorsque toute autorité centrale eut disparu parmi les juifs, vers la moitié du xi[e] siècle, et qu'il n'y eut plus que des maîtres de religion, le mot *Mârenou*, subissant une légère modification, se changea en celui de *Mórénou*, qui signifie notre précepteur, et qui vient de l'hébreu מורה Môréh, *guide*, *précepteur* [1]. Le second mot est aussi un titre; c'est le

[1] Cette explication du changement du mot *Marénou* en *Môrénou*, appartient à mon père, le professeur S. D. Luz-

mot רב Rab, *grand* ou *supérieur*, accompagné de l'article et qu'on emploie en chaldéen avec le sens de *savant*, *docteur*, *maître*, par lequel je l'ai traduit. C'est de *Rab*, avec le suffixe de la première personne plurielle, que s'est formé le mot רבנו *Rabbénou*, dont on a fait *rabbin*.

Le mot רבי *Ribbi*, proprement le même mot que le précédent, accompagné du suffixe de la première personne singulier, a, parmi les juifs, le sens de *Monsieur*.

Les trois mots que je viens d'analyser, *Mórénou, ha-rab, ribbi*, par abréviation מהרר *Móharar*, constituent les titres particuliers des rabbins d'aujourd'hui. David Ganz, auteur d'une chronique juive intitulée צמח דוד, dit que Jacob Maril ou *Maaril*, mort en 1427, et ses maîtres, qui doivent avoir vécu dans la dernière moitié du XIV^e^ siècle, furent les premiers à porter les titres de *Mórénou ha-rab ribbi*. Tous les écrivains qui ont traité de cette matière ont répété la même chose. M. Wogue, professeur de théologie à l'école rabbinique de Metz, dans son discours d'ouverture est même allé plus loin ; il dit que le titre *Mórénou*, ainsi que celui de *Mórénou ha-rab ribbi*, n'a commencé à être usité que

zatto. Autrefois, il avait attribué le même changement à une mauvaise prononciation des juifs allemands, qui donnent au *kamets* le son *ó*, parce que Judah Ha-Lévi, le célèbre poëte et philosophe juif espagnol du XII^e^ siècle, écrivait *Mârénou*.

dans le xv^e^ siècle (*Archives israélites*, 1852, p. 265).

Ces assertions sont erronées; car notre inscription, qui, comme on va le voir, date du xiii^e^ siècle, montre que les titres en question étaient employés au moins un siècle avant l'époque fixée par Ganz. Voilà un fait très-curieux, dont nous devons la découverte aux dalles de la rue Pierre-Sarrazin.

Les lignes troisième et quatrième contiennent le nom de la personne inhumée sous notre pierre et celui de son père. Le nom du défunt est *Schelomò* ou Salomon, celui du père *Jehuda* ou Judas. Il est remarquable que les titres que nous venons d'analyser et qui se rapportent au fils, sont aussi attribués au père dont ils précèdent le nom à la ligne quatrième. Il paraît en conséquence que la science se transmettait de père en fils dans leur famille, ce qui n'est pas une chose très-commune; nos personnages sont donc assez intéressants pour éveiller en nous le désir de les connaître davantage.

M. Carmoly assure positivement que le rabbin Salomon, qui nous occupe, est le fils du rabbin Juda ou Sir Léon de Paris, qui vécut au xiii^e^ siècle. Mais son hypothèse n'a d'autre fondement que l'identité du nom de Sir Léon avec celui du père de notre Salomon; car d'abord nous ne savons pas si Sir Léon eut un fils du nom de Salomon, qu'on puisse identifier avec notre

rabbin ; et puis il n'est pas le seul rabbin de Paris du nom de Juda, qui ait pu être le père de notre rabbin, puisque nous savons que ce fut le rabbin *Juda, fils de David*, qui continua, le 27 juin 1240, la discussion entamée par le rabbin Yéchiel avec un juif converti, en présence de Louis IX et de la cour [1].

Il est vrai que je ne puis substituer à cette hypothèse que d'autres hypothèses ; mais je les présente comme telles et non comme des faits positifs.

Un rabbin français, qui vivait dans le XIII^e^ siècle, dont le nom, est identique avec celui de notre rabbin, comme celui de son père est identique avec le nom du père de Salomon, est mentionné par le docteur Zunz, dans son livre intitulé : *Geschichte und literatur*. Mais ce rabbin paraît avoir vécu à Château-Landon et non à Paris.

J'apprends de mon père qu'il a trouvé dans un manuscrit hébreu de Padoue, intitulé ספר האסופות, un rabbin du nom de Salomon, fils d'un autre rabbin nommé Judas. Quoiqu'on ne puisse guères fixer avec précision l'époque et le lieu où vécut ce rabbin Salomon, mon père croit pouvoir assurer qu'il existait en même temps que notre rabbin, et que sa résidence était ou en France ou en Allemagne. Il appuie son opinion sur les faits suivants.

[1] Voy. *Histoire littéraire de France*, t. XXI, Paris, 1847, p. 507.

Le manuscrit dont je viens de parler attribue au rabbin Salomon, fils de Juda, des figures cabalistiques tracées sur une amulette, lesquelles présentent les traces d'une cabale antérieure à l'apparition du *Zohar*, célèbre livre cabalistique, qui eut lieu vers la fin du XIII^e^ siècle, c'est-à-dire vers l'époque de la mort de notre rabbin.

Au contraire, les figures cabalistiques tracées sur l'amulette du rabbin Salomon, ne paraissent plus après la publication du *Zohar*, et présentent la ressemblance la plus frappante avec celles usitées en France et en Allemagne pendant le XIII^e^ siècle, lieux et temps d'un mysticisme semi-matériel, qui plus tard fut spiritualisé en Espagne sous l'influence de la philosophie d'Aristote et de Maïmonide, son coryphée chez les juifs.

Parmi les plus renommés cabalistes de cette époque, doit être placé le rabbin Yéchiel de Paris, que nous venons de mentionner, si célèbre par les prodiges ou illusions dont « il éblouit les yeux des Parisiens et même d'une partie de la cour et d'un des rois de France du XIII^e^ siècle, qui (saint Louis) le fit son conseiller d'État, le combla de biens et le maintint malgré l'envie et la médisance[1]. » Il mourut en 1268.

Je laisse à décider si une coïncidence de noms et d'idées, comme celle que je viens de rappor-

[1] Sauval, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*. Paris, 1723, t. II, l. X, p. 533.

ter, suffit pour identifier le rabbin Salomon, fils de Juda, du manuscrit de Padoue, avec son homonyme, dont nous étudions l'inscription funéraire. Pour moi, je pense que si elle ne suffit pas à rendre cette identité certaine, elle peut servir à la faire déclarer au moins probable.

Le premier mot de la cinquième ligne est le *niphal* du verbe hébraïque פטר *partir, s'en aller*, employé sous cette forme par les rabbins dans le sens de *quitter le monde, mourir*, acception avec laquelle il figure fréquemment dans les inscriptions funéraires. Ici pourtant il paraît avoir conservé encore quelque chose de son sens primitif *partir*; car les mots *gan éden, paradis*, qui en sont le complément, sont précédés de la préposition ל, *au, pour le*, de sorte que la phrase se traduit très-bien *qui est parti pour le paradis*. C'est une manière d'employer le mot נפטר *niphtar* que je ne crois pas commune et qui, à elle seule, serait une preuve de l'antiquité de notre inscription.

Je n'ai pas besoin de revenir sur les mots *gan éden*, par lesquels tous les juifs du monde désignent le paradis, ces mots bibliques étant parfaitement connus.

Les premiers mots de la ligne sixième sont יום שבת *jour du sabbat* ou samedi; ils nous apprennent le jour de la mort de notre rabbin, mais seulement le jour de la semaine. Les suivants sont destinés à faire connaître l'époque

de l'année; ce sont קח פ׳. Le פ׳ avec un trait vertical au-dessus est l'abréviation du mot פרשה, *parascha*, au cas construit פרשת *paraschat*, qui dérive de la racine פרש paras, *partager, séparer;* les juifs l'emploient pour désigner les sections ou divisions du Pentateuque qu'ils lisent chaque samedi à la synagogue. Ces sections portent chacune un nom particulier, qui n'est la plupart du temps que le mot par lequel la section même commence.

On s'est quelquefois servi de ces sections, particulièrement pour toutes les inscriptions dont nous nous occupons, comme de point de départ pour fixer une époque, au lieu de mois. Ici, le rédacteur se contente de dire que le rabbin Salomon est mort le samedi de la section *kora'h*, sans préciser avec plus d'exactitude la date de sa mort. La section appelée *kora'h*, parce qu'elle commence par les mots *et kora'h prit*, est la cinquième des Nombres (chap. XVI).

Comme la lecture du Pentateuque se fait à la synagogue dans le cours d'une année, qui commence ou en septembre ou en octobre, la lecture de la section *kora'h* coïncidait en 5041, année embolismique du calendrier juif, avec le troisième jour du mois de tamouz, correspondant cette année-là avec le 27 juin.

La ligne suivante, ou septième, est précieuse parce qu'elle contient la date du monument. Après le mot שנה *année*, vient la date *cinq mille*

quarante et un du comput, c'est-à-dire de la création du monde.

Les nombres 5 et 41 sont représentés par des lettres employées avec leur valeur numérique, c'est-à-dire le 5 par un ה, et 41 par מא. Pour marquer que ces lettres équivalent à des nombres, on les a distinguées par un petit trait vertical placé au-dessus de chacune d'elles.

L'ère de la création, selon les juifs, commence 3760 ans avant l'ère vulgaire. C'est pourquoi il faut soustraire 3760 ans de l'ère juive, pour avoir l'année correspondante de l'ère vulgaire, ou bien ajouter 240 ans à la date de la création en faisant abstraction des milliers. Ajoutant 240 à 5041 on obtient 1281 qui est la date de notre monument. Voilà pourquoi nous disions tout à l'heure que cette inscription est une preuve certaine et irrécusable de l'emploi du titre מורנו הרב רבי *Mórénou ha-rab ribbi* avant le XIV^e^ siècle et qu'elle a ainsi une véritable importance.

Le premier mot de la huitième ligne qui se lie à la précédente est לפרט *du comput*. Le mot פרט, avec la signification de *comput*, est tout à fait rabbinique.

Après lui, vient un mot de quatre lettres avec un trait vertical sur chacune d'elles, ce qui indique ici qu'elles sont autant d'initiales de mots différents. Ce mot est ז׳ל׳ה׳ה׳. Il est fréquemment employé après les noms propres sur les pierres tumulaires. Voici les mots dont il n'est que l'abré-

viation : זכרונו לחיי העלם הבא *que sa mémoire* (c'est-à-dire du mort) *soit pour la vie du monde futur.* » C'est comme l'expression du désir que Dieu donne place au mort dans le paradis.

Après le mot ז'ל'ה'ה en vient un autre qui cache certainement une formule, les lettres dont il se compose ayant chacune un trait vertical au-dessus d'elles, mais cette formule m'est tout à fait inconnue, car elle ne s'emploie jamais sur les pierres tumulaires. Ce mot est ב'ח'י. M. Carmoly a lu à tort כ'ח, ce que, d'ailleurs, il n'explique pas. Il se pourrait que les lettres ב'ח'י fussent les initiales des mots בספר חיים יכתב *qu'il soit enregistré dans le livre des vivants.* Cette phrase, qui est usitée parmi les juifs, s'emploie plutôt en parlant des vivants que Dieu est censé enregistrer, selon leurs mérites ou leurs fautes, dans le livre de la vie ou dans celui de la mort, le premier jour de l'an, selon les juifs. Il n'est pas impossible que cette phrase fût employée anciennement dans un sens analogue à celui de la précédente; mais je n'ose pas l'affirmer. En tout cas, c'est une question qui mérite d'être examinée et qui augmente l'intérêt de notre inscription.

La dernière ligne contient une autre phrase, tirée de la Bible (I, Rois, xxv, 29), et employée fréquemment dans les inscriptions mortuaires. Cette phrase est תהי נפשו בצרור החיים *que son âme soit dans le faisceau de la vie.* Elle a le même

sens que les précédentes, quoique les mots de la Bible, d'où elle est empruntée, et qui sont placés dans la bouche d'Abigayl s'adressant à David, expriment, au contraire, le désir que celui-ci échappe à la poursuite de ses ennemis, et que Dieu le conserve en vie. Les mots de la Bible sont והיתה נפש אדוני צרורה בצרור החיים *et la personne de mon maître sera unie au faisceau de la vie.* En appliquant ces mots à l'âme des morts, on en a formé la phrase תהי נפשו צרורה בצרור החיים, et par abréviation ת'נ'צ'ב'ה'. Et de cette phrase, avec l'élision du participe צרורה *unie*, est venue celle qui est employée dans notre inscription, écrite par abréviation ת'נ'ב'ה'.

Nous voilà arrivé à la fin de l'examen de la seule inscription complète qu'on trouve sur les stèles de la rue Pierre-Sarrazin. Nous allons passer maintenant à l'analyse des autres fragments.

N° II.

זאת כתבת
קבידת כורת
יהודית בת ר
שבתאי הלוי
שנפטר (ה)

Celle-ci est la stèle sépulcrale de Madame Judith, fille de M. Sabathay Ha-Levi, qui est morte...

La pierre de cette inscription est cassée en deux morceaux, et il en manque, en outre, une partie qui devait contenir la fin de l'inscription. En con-

séquence, nous ne pouvons rien dire sur l'époque de ce monument. Nous n'avons à faire remarquer ici qu'un seul mot nouveau; c'est le mot מרת, qui signifie *dame*, et qui est le féminin du chaldéen et syriaque מר *seigneur*.

Après le mot בת *fille*, de la troisième ligne, M. Carmoly introduit le mot רבי *monsieur*, écrit en toutes lettres, mais qui n'est pas sur la pierre.

Celle-ci ne porte qu'un ר *resch*, avec un demi-cercle au dedans; de sorte que je doute si c'est réellement un *resch* ou quelque fissure de la pierre.

N° III.

זאת מצבת קב'
רב יעקב ברבי
אברהם שנפטר
לגן עדן יום ב' פר'
קרח שנ(ת) ..א לפרט

Celle-ci est la stèle sépulcrale du maître Jacob, fils de M. Abraham, qui est parti pour le paradis, le lundi de la Parascha Kora'h de l'année ...1 du comput.

Ici, tous les mots nous sont connus. Nous avons seulement deux remarques à faire. La première, c'est qu'à la deuxième ligne les mots ברבי, *fils de Monsieur*, ont été contractés en ברבי, comme c'est l'usage encore aujourd'hui chez les juifs. La seconde, c'est que le lundi est indiqué par les mots *jour deuxième* (c'est-à-dire après le dimanche, qui est le commencement de la

semaine), l'adjectif deuxième étant représenté par la lettre ב, qui a la valeur numérique *deux*.

Le nom de la Parascha *Kora'h* nous est déjà connu; M. Carmoly a lu fautivement פרה, *Parah*.

M. Carmoly croit pouvoir lire à la dernière ligne, avant l'unité de la date, un *iod* י, c'est-à-dire *dix*, ce qui ferait dater notre monument de 1251; mais il faut absolument se résigner à laisser l'époque de notre monument en blanc, puisqu'il n'y a pas de trace de *iod* sur la pierre.

N° IV.

זאת מצבת
קבורת מרת
מרגלית בת רבי
חזקיה שנפטרה
לגן עדן יום א׳
פרשת בשלח
.....

Celle-ci est la stèle sépulcrale de Madame Mergalit (Marguerite), *fille de M. Ézechias, qui est partie pour le paradis, le dimanche de la section Beschalah....* Nous n'avons qu'à faire remarquer ici le nom de *Margalit*, correspondant au français Marguerite, et qui signifie proprement *perle*.

La section Beschalah est la quatrième de l'Exode, et commence par le v. 17 du chap. XIII, par les mots ויהי בשלח פרעה, *et ce fut lorsque Pharaon envoya*, etc. »

N° V.

זאת מצבת קבורת
מדת יוכבד בתר'
(יצח)ק אשת רבי
(עז)רה שנפטרה
מ'א'.....

Celle-ci est la stèle sépulcrale de Madame Yokeved, fille de M. Ishak, femme de M. Ezra, qui est morte....41.

Le nom de la défunte, Yokeved, est celui même de la mère de Moïse (voy. Exode, VI, 20).

La pierre est cassée en deux morceaux, et la dernière ligne a presque totalement disparu. Au commencement de la troisième ligne, le temps nous a ravi la presque totalité du nom du père de notre dame. Il n'en reste que la dernière lettre ק *k*; mais elle suffit pour nous permettre de rétablir le nom entier, qui doit être יצחק *Ishak*. Le nom du mari a subi presque le même sort, puisqu'il n'en reste que les deux dernières lettres, רה *ra*. Elles suffisent pourtant pour nous donner la certitude que le nom entier a dû être עזרה *Ezra*.

M. Carmoly a retranché de sa copie non-seulement ce qui reste des deux noms propres, Ishak et Ezra, mais aussi les mots qui sont entre eux אשתרבי *femme de M....* Cependant toutes ces lettres sont bien lisibles sur la pierre.

La dernière ligne est presque entièrement perdue.

Je dis *presque*, car il reste encore à la fin la partie supérieure des deux lettres מ'א, qui sont très-probablement le nombre de l'année, qui serait alors 41, c'est-à-dire 1281. Comme on le voit, notre inscription serait de la même année que celle du n° I.

M. Carmoly n'a pas reproduit la trace des lettres מא.

N° VI (inédit).

מצבת קבורת
(ח)נה בת רבי
שנפטרה .....
יום ה' פ' .....
(ש)נת חמש'
(אלפים ח)משים

Stèle sepulcrale de (Ha)nna (Anne), *fille de Monsieur.... qui est morte le jour de jeudi de la Parascha ... de l'année cinq (mille et) cinquante.*

Comme on le voit, cette inscription est bien tronquée; mais, heureusement, nous sommes en état de remplir presque toutes les lacunes.

La première porte sur le nom même de la personne inhumée, qui est une femme. Les deux dernières lettres seulement de son nom sont lisibles; ce sont un *nun* et un *hé* נה, en les faisant précéder d'un *het*, nous obtenons le nom propre *Hanna*, celui de la mère de Samuel (dont on a

fait Anne), que je crois avoir été celui de notre dame.

Le nom du père a malheureusement tout à fait disparu. La même chose est arrivée au nom de la section sabbatique. Le mot שנת *année*, a perdu son ש, *chin*. Le mot חמשת *cinq*, a un trait vertical au-dessus du *chin*, qui remplace le ת *taü* final.

Ce nombre *cinq* étant certainement celui des milliers depuis la création, je restitue hardiment au commencement de la ligne suivante et dernière, le mot אלפים, *mille*. Ce mot doit être nécessairement suivi par le nombre des dizaines.

En effet, la pierre conserve encore les lettres משים, qui ne sont que le mot חמשים, *cinquante*, qui a perdu son initiale ח, *het*. Maintenant y avait-il une unité après la dizaine? C'est ce que nous ne pouvons pas savoir. Ce que nous sommes en état d'assurer positivement, c'est que l'inscription a été gravée entre 5050 et 5060 de la création du monde, c'est-à-dire entre 1290 et 1300 de l'ère vulgaire.

N° VII (inédit).

זאת כ'
קבור ת
אסתר ב (ת)
יוסף שניף (טורה'
יום ו' פרשת ....
שנת ת'ת' (ק')

Celle-ci est la stèle sépulcrale de .... Ester, fille

de M. Joseph, qui est morte le vendredi de la Parascha .... de l'année 900 (1140-1239).

Je n'insisterai pas sur les mots qui ont disparu; une partie d'entre eux seulement peut être restituée avec certitude.

Je veux appeler toute l'attention sur les dernières lettres de notre inscription, qui en contiennent la date.

Ces lettres, précédées du mot שנה *année*, sont deux תת *taü*, suivies d'un trait qui ressemble à un ר *resch*, mais qui ne peut être que la partie supérieure d'un ק *koph*, assez semblable en effet à un *resch*. Le ת *taü*, dernière lettre de l'alphabet hébraïque, possède la valeur numérique de 400, et deux ת *taü*, valent, en conséquence, 800 Si nous ajoutons un *resch* aux deux *taü*, nous obtenons pour nombre total *mille*, car le *resch* vaut 200. Or, il est vrai qu'on a des exemples du mot *mille,* écrit de la sorte, même dans des dates où il faut sous-entendre le nombre des milliers[1]; mais ce sont là des exceptions ou des anomalies très-rares qui ne constituent pas une loi.

En conséquence la lettre qui suit les deux ת, dans notre inscription, ne peut être qu'un *koph*, ayant la valeur d'un 100. En ajoutant un

[1] Geiger, *Journal pour la science du judaïsme*, t. V, p. 465, 466, 1841, p. 661.

100 à 800, nous obtenons 900 pour la date de notre inscription, c'est-à-dire 1140. Il nous manque probablement les chiffres qui devaient indiquer la dizaine et l'unité; c'est pourquoi notre inscription plane entre 4900 et 5000, c'est-à-dire entre 1140 et 1239. En tout cas, elle ne peut être postérieure à cette dernière année, et elle est non-seulement le monument le plus ancien qu'il nous ait été possible de retrouver parmi les pierres de la rue Pierre-Sarrazin, mais elle est aussi un des monuments les plus anciens de l'épigraphie hébraïque.

Une autre circonstance qui nous fait bien regretter l'absence des dizaines sur notre monument, c'est que le bannissement des juifs de la France sous Philippe Auguste, décrété en 1181, tombe précisément dans le siècle où a dû être gravée notre inscription, qui, peut-être, aurait servi sans cette lacune à éclaircir quelques doutes qui subsistent encore sur l'exécution de cet édit de bannissement.

N° VIII.

שנפט (ו)
(יו)ם ב' פ' תבא
(ש)נת מ'ט'
(ל)פרט

.... qui est mort le jour de lundi de la Paracha Tavò de l'année 49 *du comput.*

La section sabbatique, nommée Tavò, est la quatrième avant la fin du Deutéronome. Elle commence au chap. XXVI, par les mots והיה כי תבא *et quand tu arriveras....*

L'année 49 ou 5049 de la création du monde, correspond à l'année 1289 de l'ère vulgaire. Dans cette année-là, le lundi de la section Tavò devait coïncinder avec le 11 du mois hébraïque Elul, le dernier de l'année, et avec le 29 août du calendrier julien.

Voilà tous les fragments de quelque étendue que j'ai pu trouver parmi les inscriptions découvertes dans la rue Pierre-Sarrazin.

Il me reste maintenant à expliquer l'existence de ces inscriptions dans le lieu où elles ont été retrouvées. On sait qu'avant Philippe le Hardi, les juifs de Paris pouvaient vivre librement dans tous les quartiers de la ville. « Philippe Auguste, pour me servir des expressions de Sauval, Philippe Auguste et saint Louis, qui ont été leurs fléaux et n'ont songé toute leur vie qu'à les charger de tributs et à les accabler de misère, ne se sont pourtant jamais avisés de séparer leurs maisons de celles des chrétiens. Philippe le Hardi fut le premier qui les confina aux extrémités de Paris et les tira du cœur de la ville et de tous les autres endroits où son père et ses ancêtres les avaient laissé loger. » (T. II, l. X, p. 529.) Entre les lieux habités par les juifs avant Philippe le Hardi, lieux qu'on nom-

mait par cela même *juiverie*, il y avait la rue de la Harpe, dont la juiverie, dit Sauval, était à la censive de Saint-Benoît et sur la paroisse de Saint-Séverin.

Jaillot cite plusieurs documents du XIII^e^ siècle, où la rue de la Harpe est appelée la *Juiverie*, ou la *rue des Juifs*, ou la *rue qu'on appelle Vieille Juiverie* (vetus Judearia). Les juifs y avaient des écoles, car c'est ainsi que le cartulaire de la Sorbonne, en 1272, fait mention d'une maison de la rue Reginald-le-Harpeur (ou de la Harpe), au coin, devant les écoles des juifs. (JAILLOT, *Recherches critiques, historiques et géographiques sur la ville de Paris*, 1775, t. V, p. 73.)

Or, dans cette juiverie, les juifs avaient aussi un cimetière. Il nous reste plusieurs actes faisant mention de ce cimetière, situé rue de la Harpe. Sauval en parle assez au long. Delamare, dans le premier volume de son *Traité de la police* (Paris, 1705, p. 283), en parle aussi, et il est mentionné également par Félibien (*Histoire de Paris*, Paris, 1725, p. 227), et par Dulaure (*Histoire de Paris*, 6^e^ édit. Paris, 1837, 2^e^ vol., p. 415). Enfin, M. Géraud, dans sa *Notice sur les juifs de Paris*, qui se trouve dans son *Paris sous Philippe le Bel, d'après des documents originaux et notamment d'après un manuscrit contenant le rôle de la taille imposée en* 1292 (Paris, 1837), dit (p. 370 et 551) que les juifs avaient un cimetière

dans la rue de la Harpe, près de la rue Pierre-Sarrazin.

Selon Sauval (p. 532), on déterrait chaque jour, dans ce quartier-là, des ossements, des tombes et des épitaphes hébraïques. C'est de ces épitaphes-là assurément, dit-il, que Genebrard veut parler quand il dit qu'il y en a découvert deux. Sauval assure en avoir vu lui-même plusieurs dans différentes maisons de la rue de la Harpe et de la rue Pierre-Sarrazin. Il ne paraît, en conséquence, pouvoir rester de doutes sur l'origine des pierres découvertes dans la rue Pierre-Sarrazin, et sur la destination primitive du lieu où elles ont été trouvées. On conçoit facilement que le cimetière existant autrefois entre la rue de la Harpe et la rue Pierre-Sarrazin, ait laissé des traces à la fois dans des maisons de l'une et de l'autre rue.

Pourtant une assertion de Sauval même aurait pu nous embarrasser, si nous n'eussions eu les moyens de la rectifier.

Cet écrivain assure positivement (p. 532) que le cimetière israélite de la rue de la Harpe était attaché à un jardin et logis que Philippe le Hardi donna, en 1283, à Gilbert de Saana, chanoine de Bayeux. Or, nous savons que, parmi nos inscriptions de la rue Pierre-Sarrazin, il y en a qui sont certainement postérieures à 1283, et qui, en conséquence, si l'assertion de Sauval est exacte,

devraient appartenir à un autre cimetière que celui dont il parle.

D'autre part, M. Depping, à propos de la charte de Philippe le Hardi, de 1283, relative au cimetière des juifs, affirme, contrairement à ce que dit Sauval, que les juifs avaient acheté d'un chanoine, nommé maître Gilbert, un jardin pour leur servir de cimetière, et que le roi approuva cette cession. (DEPPING, *les Juifs au moyen âge*, p. 223.)

L'assertion de M. Depping lui-même n'est pas en parfait accord avec les dates que portent nos inscriptions; car il paraît résulter de ses expressions que l'acquisition faite par les juifs était récente, et qu'ils avaient commencé en 1283 à ensevelir leurs morts dans le jardin de maître Gilbert, tandis que les inscriptions de la rue Pierre-Sarrazin contiennent des dates antérieures, comme celle de 1281, et d'autres plus anciennes.

Pour lever les contradictions des auteurs entre eux et avec les inscriptions, nous avons eu recours à l'original même de la charte de Philippe le Hardi, qui n'a pas encore été publiée, et que nous donnons ci-dessous comme pièce justificative.

Il résulte de cette charte que les juifs possédaient un cimetière près de la maison de maître Gilbert; qu'à ce cimetière ils avaient ajouté anciennement (*olim*) le jardin de la maison du chanoine. On ne dit pas si cela eut lieu par acquisi-

tion ou autrement; mais ce qui paraît indubitable, c'est qu'il n'appartenait pas encore à maître Gilbert.

Le roi ayant fait présent à celui-ci de la maison, qui était nommée la maison de Martin le portier (*domus Martini hostiarii*), maître Gilbert alors revendiqua en jugement la propriété de son jardin, et il gagna sa cause. Les juifs furent obligés d'entrer en composition avec lui, et le résultat fut qu'il leur céda son jardin, pour qu'il servît perpétuellement aux besoins de leur cimetière. On ne dit pas à quelles conditions. Le roi approuva cette cession et ordonna que ledit jardin restât aux juifs pour l'usage de leur cimetière, comme ils l'avaient tenu jusqu'alors.

On voit que Sauval et M. Depping ont presque également raison tous les deux, puisqu'en droit la possession du jardin reste à maître Gilbert, et, en fait, le roi la donne aux juifs. On voit, en outre, que le cimetière de la rue de la Harpe, attenant à la maison de maître Gilbert, servit, avant et après 1283, aux juifs pour l'ensevelissement de leurs morts; ce qui tombe parfaitement d'accord avec les dates des inscriptions découvertes dans la rue Pierre-Sarrazin.

Pour terminer ce que j'ai à dire sur notre cimetière, je vais transcrire le passage de Sauval où il raconte ses destinées :

« En 1311, dit-il, c'était une grande place vide (nommée *Cemeterium judæorum*), que Phi-

lippe le Bel vendit 1000 livres de petits tournois aux religieuses de Passy, qu'il avait fondées, et qui était encore au même état en 1321; mais parce qu'elle tenait au jardin de Jean, comte de Forest, ce prince l'acquit de ces religieuses par échange, et leur donna la terre de la Picardie en Brie, assise dans la paroisse de Saint-Fiacre, proche de Meaux. Charles VI, depuis, ayant acheté cette maison de Louis, deuxième du nom, duc de Bourbon, qui avait épousé Anne, fille unique de Jeanne, comtesse de Forest, il la donna en 1384, à Jean, duc de Bretagne, comte de Montfort, qui s'en défit, en 1395, en faveur de Alain de Malerstrait, seigneur d'Oudon, et d'Isabelle, sa femme. Enfin, le cimetière et cet hôtel ont passé entre les mains de plusieurs, qui y ont bâti quantité de maisons. »

PIÈCE JUSTIFICATIVE [1].

Confirmatio compositionis quam magister Gilebertus de Saana, clericus domini regis, fecit cum Judeis jardino (sic).

Philippus Dei gratia Francorum rex.

Notum facimus universis tam presentibus quam futuris, quod cum magister Gilebertus de Saana, canonicus Baiocensis, dilectus clericus noster, composuerit, sicut intelleximus, cum judeis, quod eisdem remaneat perpetuo ad opus sui cimiterii Parisiensis (?) illud jardinum, situm juxta domum que dicitur domus Martini hostiarii, ipsi magistro Gileberto, cum suis pertinentiis a nobis concessum, quod olim Judei

[1] Archives nationales, section historique, J, 427, n° 13.

predicto suo cimiterio adjunxerunt, quod siquidem jardinum idem magister Gilebertus tanquam de pertinentiis predicte domus existens, per judicium a Judeis dicitur evicisse. Nos, precibus ejusdem clerici nostri annuentes, hujusmodi compositionem volumus et laudamus, concedentes, quantum in nobis est, quod dicti Judei, ad sui cimiterii usum, dictum jardinum, prout illud hactenus tenuere, quiete habeant et possideant in perpetuum juxta tenorem compositionis predicte. Quod ut ratum et stabile permaneat in futurum, presentibus litteris nostrum fecimus apponi sigilium. Actum apud Castellionem super Ingerem, anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo tertio, mense novembris.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.